



Université du Québec  
à Chicoutimi

## CALENDRIER UNIVERSITAIRE TRIMESTRE D'AUTOMNE 2025

TRIMESTRE D'AUTOMNE 2025	
1 <sup>er</sup> octobre 2024	Date d'ouverture des admissions pour les étudiants internationaux
1 <sup>er</sup> mars 2025	Date limite pour déposer une demande d'admission pour les étudiants internationaux <sup>1</sup>
	Date limite pour déposer une demande d'admission aux programmes contingentés de cycles supérieurs**
	Date limite pour déposer une demande d'admission aux programmes contingentés de premier cycle**
7 avril 2025	Début de la période d'inscription aux cours
22 août 2025	<b>Fin de la période d'inscription aux cours*</b>
25 août 2025	Début du trimestre et début des cours
1 septembre 2025	Fête du travail (aucun cours : ni de jour, ni de soir) <sup>2</sup>
8 septembre 2025	<b>Date limite de modification et d'annulation de cours avec remboursement ou retrait de la charge financière</b>
30 septembre 2025	Journée nationale de la vérité et de la réconciliation (aucun cours : ni de jour, ni de soir) <sup>2</sup>
2 octobre 2025	<b>Date limite de paiement des frais de scolarité du 1<sup>e</sup> versement pour les étudiants inscrits à temps complet</b>
	<b>Date limite de paiement total des frais de scolarité pour les étudiants inscrits à temps partiel</b>
13 octobre 2025	Journée de l'Action de Grâce (aucun cours : ni de jour, ni de soir)
14 octobre 2025	Premier jour de relâche (aucun cours : ni de jour, ni de soir)
17 octobre 2025	Dernier jour de relâche (aucun cours : ni de jour, ni de soir)
4 novembre 2025	<b>Date limite d'abandon de cours sans mention d'échec et sans remboursement</b>
6 novembre 2025	Date limite de paiement des frais de scolarité du 2 <sup>e</sup> versement pour les étudiants inscrits à temps complet
16 décembre 2025	Fin du trimestre
8 janvier 2026	Date limite pour la remise des résultats du trimestre d'automne par les titulaires de cours

<sup>1</sup> Les candidats issus des protocoles d'ententes ont jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2025 pour déposer leur candidature.

<sup>2</sup> Les activités académiques du 1<sup>er</sup> septembre 2025 seront reprises le 15 décembre 2025, alors que celles du 30 septembre 2025 seront reprises à l'intérieur du trimestre.

\* **Passé cette date, des frais de retard de 25\$ seront appliqués au dossier de l'étudiant.**

\*\* Certains programmes appliquent le 1<sup>er</sup> février. Consultez les pages de programme sur le site web.